

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité Syndical du 11 avril 2019

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
993	20	12	0	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **jeudi 11 avril 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Conseil départemental (salle Alexis de Tocqueville), sur convocation du 29 mars 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
M. Patrice PILLET, canton Bricquebec

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Délégués des EPCI titulaires :

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin

Bilan des actions 2018 et perspectives 2019

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les éléments d'informations communiqués au rapport

Vu le bilan des actions 2018 et perspectives 2019 transmis aux membres ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- prend acte de la présentation du bilan des actions 2018 et perspectives 2019 ci-joint ;
- autorise le Président à signer les conventions et actes nécessaires ;
- autorise l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2019 ;
- donne délégation au Président pour examiner tous besoins conjoncturels émergeant en cours d'exercice.



Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,

Patrice PILLET

Le plan d'action 2014 – 2020 du SMEL se compose de 5 axes :

AXE 1 - INTERFACE : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités d'autre part.

AXE 2 - SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions.

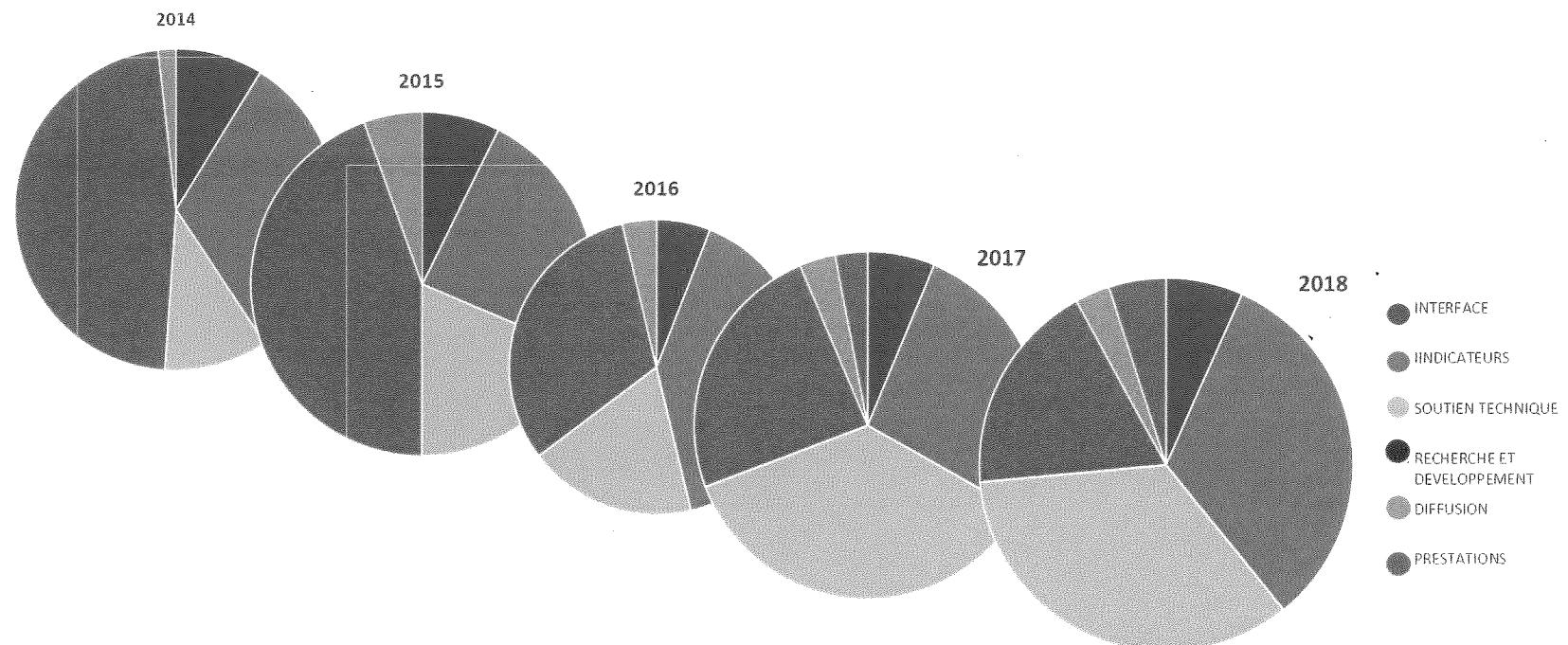
AXE 3 - SOUTIEN TECHNIQUE A LA PRODUCTION : Apporter un soutien technique à la gestion des productions.

AXE 4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels.

AXE 5 – DIFFUSION : diffuser l'information auprès des professionnels

AXE 6 – OFFRE DE SERVICE : répondre à des sollicitations ponctuelles comme prestataire de service

La présente fiche synthétise les résultats du plan d'action 2014 – 2020 pour l'année 2018 et expose la proposition de plan d'action pour l'année 2019 pour laquelle une modification dans la ventilation des actions est proposée



En effet, certains responsables tant politiques que professionnels ou scientifiques, nous ont fait part de la complexité du plan d'action du syndicat et par la même de sa faible lisibilité.

Sans dénaturer les grandes orientations votées par le Comités syndical du 21 février 2014, il vous est proposé de modifier la ventilation et donc l'affichage des projets et actions réalisées selon le schéma suivant :

AXE 1 –THEMATIQUES FILIERES ET TECHNIQUES : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités d'autre part. Mettre en avant une gestion des actions du SMEL par filière.

AXE 2 – CONCHYLICULTURE et AQUACULTURE : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions. Apporter un soutien technique à la gestion des productions conchyliques et aquacoles. Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels. L'ensemble de ces actions devant bénéficier aux professionnels de Normandie.

AXE 3 - PECHE : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions. Apporter un soutien technique à la gestion des pêches. Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels. L'ensemble de ces actions devant bénéficier aux professionnels de Normandie.

AXE 4 – ASSISTANCE AUX TERRITOIRES : Produire des avis, études et expertises au bénéfice des collectivités territoriales concernées par les questions aquatiques et côtières.

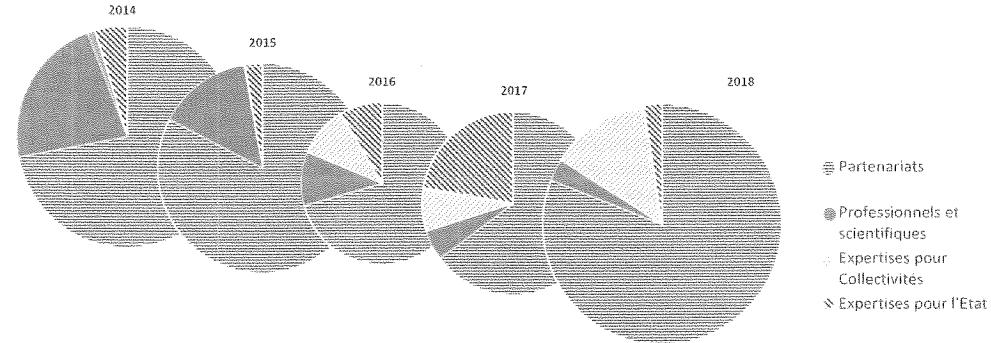
AXE 5 – DIFFUSION-COMMUNICATION: diffuser l'information auprès des professionnels, des collectivités territoriales et des administrations concernées.

AXE 6 – ASSISTANCE A LA FORMATION : répondre à des sollicitations ponctuelles comme prestataire de service

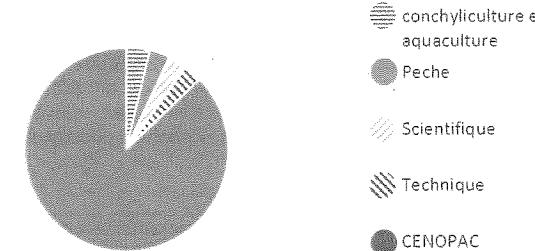
AXE 7 – SOUTIEN ADMINISTRATIF AU CENOPAC : Accueil et gestion de l'équipe d'animation du CENtre régiOnal de la Pêche de l'Aquaculture et de la Conchyliculture

AXE 1 – INTERFACE : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de la pêche et de la conchyliculture d'une part et les scientifiques et les collectivités territoriales d'autre part.

AXE 1 – THEMATIQUES FILIERES ET TECHNIQUES : Participer au développement d'une meilleure coopération entre les professionnels de d'une part et les scientifiques et les collectivités territoriales d'autre part. Mettre en avant une gestion par filière rendant plus lisibles les actions du SMEL



PREVISIONS 2019



BILANS 2018

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût
Maintenir et développer des partenariats	<p>Le maintien voire le développement du lien entre les structures régionales demandent un investissement actif du SMEL dans différentes thématiques maritimes.</p> <p>Ainsi, les agents du centre expérimental ont participé à la conduite de plus de 20 dossiers relevant de l'aménagement du territoire, de questions administratives, de thèmes scientifiques, de questions environnementales ou de questions organisationnelles.</p> <p>Projet 1A – Partenariat thématique : La réflexion sur le positionnement du SMEL a été achevée et est entrée dans sa phase applicative à l'automne avec le support administratif du CENOPAC, l'entrée des 6 EPCIs littorales du département de la Manche au Conseil syndical du SMEL, le lancement du projet de Centre technique à Gouville sur mer</p>	11,4 %	69 734 €

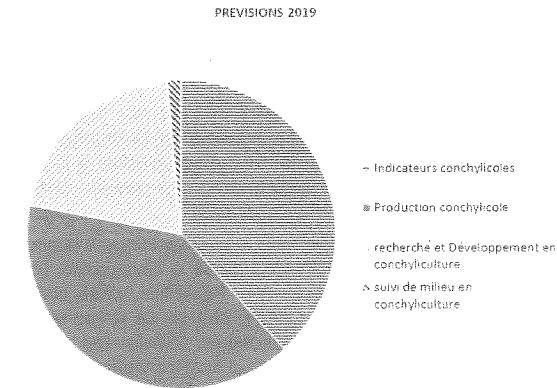
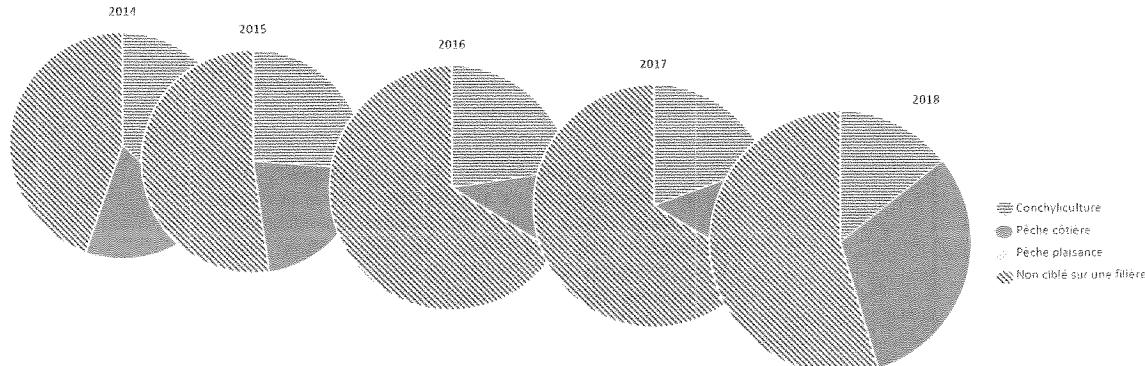
PREVISIONS 2019

Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Conchyliculture et aquaculture	<p>J.L. BLIN, ingénieur au SMEL est positionné comme responsable des filières conchyliculture et aquaculture. Dans ce projet, il a pour mission d'assurer la vielle et de coordonner l'ensemble des actions ayant trait à ces filières afin de maintenir une cohérence dans l'application opérationnelle de la politique définie par le Comité syndical</p>	0,4 %	3 358 €

	Projet 1B – Partenariat technique : Quelques points techniques de collaboration ont été abordés. En particulier, le réseau des centres techniques de métropole a été renforcé dans le cadre des travaux conduit au sein du COPEEC, groupe de travail de la DGAL et DPMA sur le suivi sanitaire des élevages de coquillage.						
Traduire des problématiques professionnelles en programmes scientifiques	<p>Les filières de production sont confrontées à de multiples difficultés très souvent identifiées par les professionnels. La résolution de certaines d'entre elles passe par une formulation scientifique assurée par le SMEL.</p> <p>Projet 1C – Valorisation des connaissances empiriques des professionnels : aucune réalisation</p> <p>Projet 1D – Construction des problématiques en termes de gestion ou de R et D : des réflexions ont été conduits sur cinq thématiques. Les principales ont relevé de la gestion du maerl, de la gestion des déchets plastiques et de la qualité des eaux portuaires</p>	0,4 %	3 664 €	Pêche	<p>L. HEGRON-MACE, ingénierie au SMEL est positionnée comme responsable des filières pêche professionnelles et amateur. Dans ce projet, elle a pour mission d'assurer la vielle et de coordonner l'ensemble des actions ayant trait à ces filières afin de maintenir une cohérence dans l'application opérationnelle de la politique définie par le Comité syndical</p>	0,3 %	2 917 €
Disposer d'une expertise au service des collectivités	<p>Le SMEL apporte également ses compétences au bénéfice des collectivités territoriales lorsqu'elles ont à statuer sur des questions relevant des filières maritimes de production ou d'aménagement du territoire.</p> <p>Projet 1E – Expertise au bénéfice du CD50 : plusieurs dizaines de questions ont été suivies aboutissant à l'émission de 38 avis.</p> <p>Projet 1F – Expertise au bénéfice des communes : pas d'avis émis.</p>	1,9 %	18 434 €	Politique scientifique	<p>O. BASUYAUX, ingénieur au SMEL est positionné comme responsable de la politique scientifique développée au centre technique du SMEL. A ce titre, il a pour mission d'assurer la vielle et la coordination avec les organismes scientifiques régionaux et nationaux. Il est également en charge de la certification des résultats scientifiques obtenus.</p>	0,3 %	2 618 €
Fournir des prestations au service de l'Etat	<p>Dans ce cadre, le SMEL fournit des prestations au service des différents organismes en charge de questions maritimes.</p> <p>Projet 1G – Epidémiovigilance : Dans le cadre de la refonte de la politique de soutien aux filières, les Directions centrales des Pêches Maritimes et de l'Alimentation ont sollicité le SMEL pour participer aux différents groupes de travail de type COPAS et COPEEC</p>	0,3 %	3 221 €	Politique technique	<p>S. PIEN, ingénieur au SMEL est positionné comme responsable des moyens techniques et analytiques du centre expérimental du SMEL. A ce titre, il a pour mission d'assurer le suivi des investissements et de l'état de fonctionnement des moyens mis à disposition des agents. Il assure par ailleurs la responsabilité du suivi du projet de création du nouveau centre technique à Gouville sur mer</p>	0,3 %	2 589 €
				CENOPAC	<p>E. BURIOLI, ingénierie au SMEL est positionnée comme animatrice du CENOPAC. Elle dépend du SMEL sur le plan administratif mais est sous l'autorité des collectivités territoriales sur le plan opérationnel. A ce titre, elle a la charge de l'animation des diverses commissions et de la traçabilité des processus de réflexion et décision.</p>	9,2 %	100 000 €
Total Axe 1	INTERFACE	1 186 h	93 350 €	Total Axe 1	THEMATIQUES FILIERES ET TECHNIQUES	1 757 h	111 481 €

AXE 2 – SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS : Identifier et mettre en œuvre des indicateurs de production et de milieu pertinents pour une gestion pérenne des productions.

AXE 2 – CONCHYLICULTURE ET AQUACULTURE : disposer de l'ensemble des informations portant sur les indicateurs de milieu et de production, l'assistance à la production, la Recherche et le Développement et enfin les interactions entre l'activité et le milieu



BILANS 2018

PREVISIONS 2019

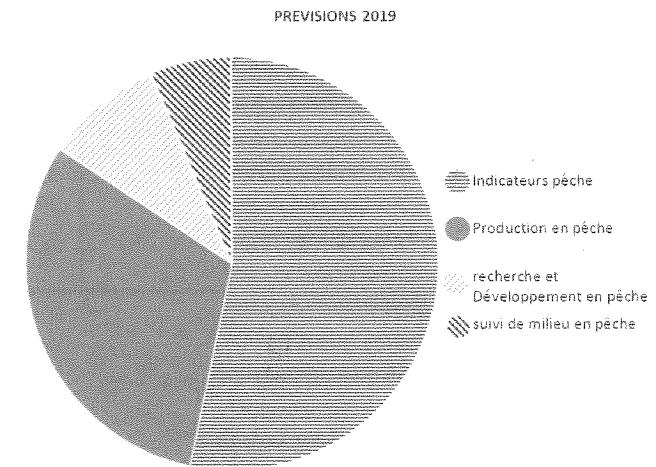
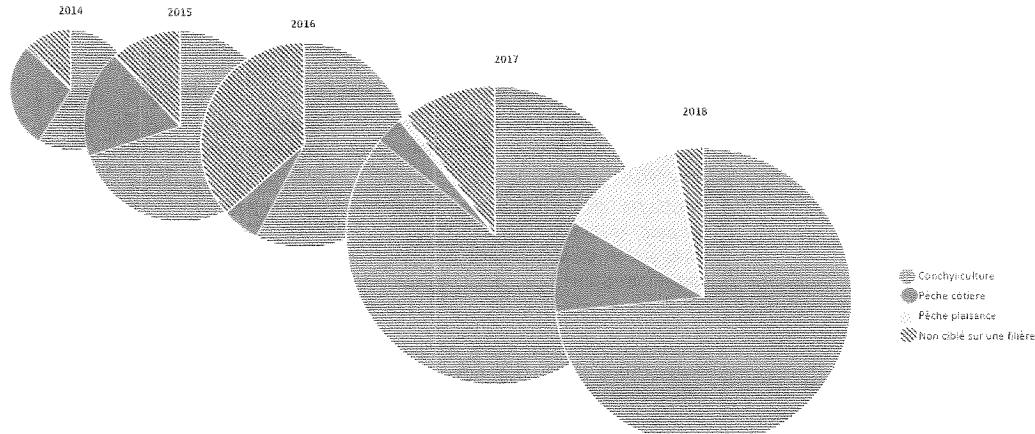
Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût	Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Conchyliculture	<p>Des informations fiables et pérennes sont indispensables à une saine gestion collective des productions conchyliocoles.</p> <p>Projet 2A – Suivi de la productivité des bivalves : 2 actions qui concerneront les huîtres (REMONOR) et les moules (REMOULNOR).</p> <p>Projet 2B – Suivi des mortalités dans le cadre du CRH : programme arrêté car le CRH a été dissout. En passe d'être repris au sein du CENOPAC</p> <p>Projet 2C – Evolution des populations naturelles des espèces élevées : Poursuite du projet HLIN selon le planning prévu en 2016</p>	4,4 %	39 643 €	Indicateurs et observations en conchyliculture	<p>La production d'informations fiables et pérennes est indispensable à une saine gestion collective des productions conchyliocoles. Il est proposé de reconduire ce chapitre opérationnel tel qu'il perdure depuis le début de ce plan d'action (2014).</p> <p>Suivi de la productivité des bivalves : 2 actions qui concerneront les huîtres (REMONOR) et les moules (REMOULNOR).</p> <p>Evolution des populations naturelles des espèces élevées : Poursuite du projet HLIN selon le planning prévu en 2016</p> <p>Suivi de la production primaire : Premier maillon de la chaîne alimentaire, le suivi de la production phytoplanctonique est essentiel pour appréhender correctement l'ensemble de la filière conchyliocole (et également de pêche). Ce suivi est assuré par deux programmes, le réseau HYDRONOR conduit en propre par le SMEL et le réseau RHLN conduit en</p>	17,8 %	134 010 €

Pêche côtière	<p>Le suivi de pêcheries régionales repose sur l'estimation d'indicateurs biologiques, halieutiques et de production. Ces indicateurs sont un des éléments indispensables à la mise en place de mesures techniques pour une gestion durable et responsable des pêcheries régionales.</p> <p>La stratégie d'assistance technique et scientifique à la pêche repose sur trois axes : ESHANO dédié à l'évaluation et au suivi des gisements halieutiques, ACAPEN, ciblé sur les activités de pêche et enfin OPEN, chargé de présenter les résultats via un portail halieutique. Seuls les projets ESHANO et OPEN bénéficient d'un financement FEAMP</p> <p>Ces investigations sont menées sur certaines pêcheries en concertation avec le CRPMN, les pêcheurs professionnels et l'Ifremer.</p> <p>L'ensemble des projets qui suivent sont regroupés sous la thématique ESHANO.</p> <p>Projet 2F – Suivi des ressources halieutiques : Le SMEL poursuivra ses actions d'observations des ressources de bulot, homard, ormeaux, coquille St Jacques,...</p> <p>L'ensemble des projets halieutiques sont positionnés comme des déclinaisons du projet ESHANO</p>	9,4 %	105 996 €	<p>Production conchylicole</p> <p>Suivi sanitaire : dans le cadre du transfert de la gestion des réseaux REMI-REPHY de l'IFREMER vers LABEO et pour partie le SMEL. Il est proposé de poursuivre les actions engagées, conformément à la convention qui lie le SMEL à LABEO.</p> <p>10 actions sont proposées, l'effort principal portant sur l'appui à la zootechnie.</p> <p>Appui zootechnique à la conchyliculture : six actions identifiées dans ce chapitre. Notons la mise en place d'une filière de valorisation d'algues invasives (prg SNOTRA), la valorisation des entéromorphes (ENTEROMORPHE), la gestion des biomasses mytilicoles (GMB), la mise en place de zones de tests pour la culture de coques dans le calvados et d'huîtres sur les côtes du département de Seine Maritime et enfin une approche de la contamination de bivalves par des microplastiques.</p> <p>Valorisation et signes de qualité : programme IGP huître de Normandie piloté par le CRC NMduN - INAO</p> <p>Assistance technique : A la demande des professionnels. La poursuite du programme QUALIMEROP est proposée. Il s'agit du suivi de la qualité physico-chimique et bactérienne des eaux de mer alimentant la zone conchylicole de Blainville sur mer.</p>	18,3 %	138 519 €
Actions transversales	<p>La pêche côtière et la conchyliculture se développent au sein du milieu naturel et interagissent avec lui.</p> <p>L'évolution des interactions entre activités économiques et milieu est appréciée par divers indicateurs pérennes comme le suivi de la production primaire, le suivi des échouages. Il avait été proposé pour 2018, d'augmenter significativement le volume des interventions, en particulier par la mise en œuvre du réseau de suivi REMI et du nombre d'actions spécifiques évaluant le lien en le milieu et diverses activités professionnelles.</p> <p>Projet 2G – Suivi de la production primaire : conduite du réseau HYDRONOR. Suivi de certaines stations du réseau RHLN pour le compte de l'IFREMER. Pas de problème particulier</p> <p>Projet 2H – Suivi sanitaire : dans le cadre du transfert de la gestion des réseaux REMI-REPHY de l'IFREMER vers</p>	16,6 %	171 590 €	<p>Recherche et développement en conchyliculture</p> <p>Pathogènes émergents : Pathologie bactérienne chez ormeau : poursuite des travaux de valorisation des résultats obtenus avec l'UBO</p> <p>La veille proactive des pathogènes présents dans le milieu via l'analyse de leur signature protéique (MALDITOF) : poursuite des opérations avec LABEO et Ifremer.</p> <p>Recherche et Développement conchylicole : un programme d'étude sur les mortalités mytilicoles sera proposé ainsi que la déclinaison opérationnelle du</p>	9,5 %	89 189 €

<p>LABEO et pour partie le SMEL. Les actions sont entrées dans une phase opérationnelle.</p> <p>Projet 2I – Suivi des aléas naturels : opération clairement identifiée à partir de 2017, correspondant à l'activation d'une équipe pour intervention en cas de dysfonctionnement environnemental. Cette action n'a pas été activée en 2018.</p> <p>Projet 2J – Interactions activités/milieu : 7 actions ont été conduites dans ce projet, principalement ciblées sur les végétaux marins et le benthos</p>		<p>projet COPEEC sur le suivi zoosanitaire des coquillages</p> <p>Nouvelles espèces : Poursuite des actions sur RANNIGED (grenouilles), sur les SALICORNE car les financements ont aboutis. Evaluations sur deux nouveaux organismes (hippocampe et bouquet).</p> <p>Développement d'indicateurs biotiques et de marqueurs : Mise au point méthodologique bio indicateurs : poursuite des travaux sur la cryopréservation des gamètes d'oursin.</p> <p>Poursuite et fin des travaux sur le transfert des éléments métallique dans le milieu (programme TALINE).</p> <p>Poursuite des travaux sur le programme DIFANO (impact d'anodes sacrificielles) et PASSBIOTECH (mesure et quantification de molécules issues d'un bassin versant)</p>	
<p>Suivi de milieu en conchyliculture</p>	<p>3 actions sont proposées dans ce projet portant sur l'interaction entre les activités conchyliocoles et le milieu naturel.</p> <p>Interactions activités/milieu : Les investigations porteraient sur la connectivité des secteurs côtiers concernant la dispersion larvaire, sur l'identification de traceurs électroniques d'organismes marins et sur la connectivité entre les havres et le milieu marin côtier (en fonction des financements).</p>	<p>0,7 %</p>	<p>8 190 €</p>
<p>Total Axe 2</p>	<p>SUIVI D'INDICATEURS ET OBSERVATIONS</p>	<p>4 414 h</p>	<p>323 358 €</p>
<p>Total Axe 2</p>	<p></p>	<p>CONCHYLICULTURE ET AQUACULTURE</p>	<p></p>
<p></p>	<p></p>	<p>7 735 h</p>	<p>369 908 €</p>

AXE 3 – SOUTIEN TECHNIQUE A LA PRODUCTION : Apporter un soutien technique à la gestion des productions

AXE 3 – PECHE : disposer de l'ensemble des informations portant sur les indicateurs de milieu et de production, l'assistance à la production, la Recherche et le Développement et enfin les interactions entre l'activité et le milieu



BILANS 2018

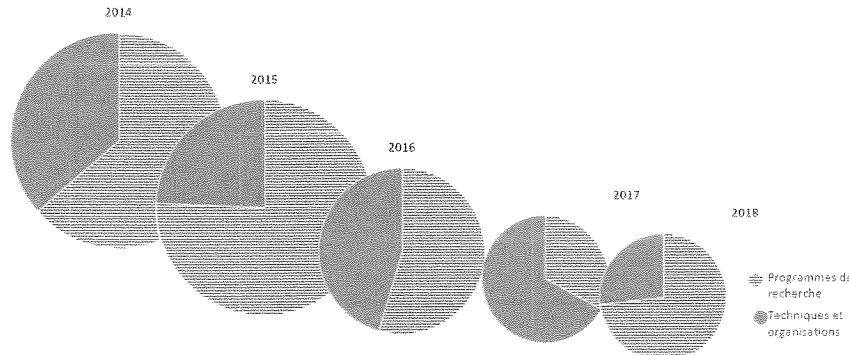
PREVISIONS 2019

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût	Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Soutien à la production conchylicole	11 actions ont été conduites avec un effort principal (78% du temps) sur un soutien à la zootechnie Projet 3A – Appui zootechnique à la conchyliculture : 8 actions conduites dans ce projet. Deux sur la valorisation de macro algues (SNOTRA et ENTEROMORPHE). Quatre actions sur des aspects zootechniques concernant les palourdes (PARADIS), les huîtres (HUITRE76), les coques (COQUES14) et l'élevage d'huître en eau profonde (EAU PROFONDE). Une action sur l'impact des plastiques de petite dimension dans les bivalves (MICROPLASTIQUES).	22,4 %	216 076 €	Indicateurs et observations en pêche	Il est proposé de poursuivre en 2019 le programme ESHANO qui bénéficie du soutien de l'Europé (FEAM – mesure 28). 7 opérations sont prévues au sein de ce vaste programme qui permet une collaboration active entre le CRPMN et le SMEL. Suivi des ressources halieutiques : Le SMEL poursuivra ses actions d'observations des ressources de bulot, homard, ormeaux, coquille St Jacques,... L'ensemble des projets halieutiques sont positionnés comme des déclinaisons du projet ESHANO	7,6 %	133 054 €

	<p>Une action engagée sur l'évaluation des biomasses de moules (GMB)</p> <p>Projet 3B – Suivi des crises de mortalité d'huîtres : récurrentes depuis 2008, la mortalité des huîtres est suivie depuis de nombreuses années. Cette opération est conduite conjointement avec les trois autres centres techniques (prog SUIVI LOTS COMMERCIAUX)</p> <p>Projet 3C – Sortie de crise de mortalité d'huîtres dans cadre du CRH : développé hors CRH qui n'est plus actif. recherche de solutions zootechniques : deux programmes conduits sur l'affinage des huîtres (AFFINAGE) et l'évaluation des poches australiennes (POCHES AUTRALIENNES).</p>			<p>Suivi sanitaire halieutique : Dans le cadre des travaux auquel participe le SMEL sur les actions pilotées par la DGAL et la DPMA, le SMEL apportera une assistance logistique à l'ARS sur le suivi des métaux lourds présents dans certains coquillages</p>			
Soutien à la production pêche côtière	<p>7 actions ont été conduites dans ce champ, la majorité du temps ayant été consacré au projet de portail halieutique normand</p> <p>Projet 3D – Ensemencement de naissain de CSJ au Sud des îles Chausey : L'assistance technique et scientifique au CRPBN pour deux opération de semi de coquilles saint jacques dans la Baie de Granville.</p> <p>Projet 3E – Démarche qualité MSC + signes de reconnaissance : le centre expérimental a continué d'apporter son assistance technique aux démarches d'Indication Géographique Protégée (IGP) et écolabel conduites par NFM sur le homard et le bulot (labelisé en septembre 17) pour le compte du CRPBN et de l'OPBN.</p> <p>Projet 3F – Portail halieutique OPEN : Les travaux de co-construction de l'observatoire socioéconomique régional, ont été engagés (projet OPEN). NFM a été retenu comme assistant à maîtrise d'ouvrage. Les difficultés rencontrées pour pouvoir accéder aux données de la DPMA ont été levées. Le projet est entré dans la phase de réalisation technique qui nécessite une implication du SMEL.</p> <p>Le SMEL a assisté en région une opération complémentaire intitulée PECHEPROPRE, piloté par la coopération maritime.</p>	2,7 %	36 490 €	Production en pêche	<p>8 actions ont été conduites dans ce champ, la majorité du temps ayant été consacré au projet de portail halieutique normand. Comme il est difficile de faire la part entre pêcheurs à pied professionnels et pêcheurs à pied amateurs, cette thématique est regroupée dans cet item.</p> <p>Ensemencement de naissain de CSJ au Sud des îles Chausey : L'assistance technique et scientifique au CRPBN pour deux opérations de semi de coquilles saint jacques dans la Baie de Granville serait poursuivi, sous réserve que les pêcheurs respectent les règles qu'ils ont eux-mêmes édictées.</p> <p>Démarche qualité MSC + signes de reconnaissance : le centre expérimental continuerait d'apporter son assistance technique aux démarches d'Indication Géographique Protégée (IGP) et écolabel conduites par NFM sur le homard et le bulot (labelisé en septembre 17) pour le compte du CRPBN et de l'OPBN. La fourniture de données halieutique est indispensable au maintien de ces signes de qualité.</p> <p>Portail halieutique OPEN : Ce projet de portail en est à sa phase final et il est proposé que le SMEL honore ses engagements lors du lancement de l'opération. Il est prévu que le SMEL apporte une contribution technique (temps agent) et une contribution financière à hauteur de 20 k€ (reste à charge de 4 k€)</p>	4,4 %	111 186 €
Soutien à la production pêche de plaisance	<p>La pêche de plaisance représente un poids économique important et une pression sur la ressource non négligeable.</p> <p>Projet 3H – Suivi de pêche à pied de plaisance - Le suivi d'indicateurs de stock des palourdes a permis d'identifier</p>	4,1 %	42 443 €	Recherche et développement en pêche	<p>7 actions sont proposées dans le champ de la R et D en pêche. Comme pour la conchyliculture, ce domaine est très évolutif et les propos qui sont écrits sont susceptibles d'évoluer.</p>	1,3 %	47 054 €

	une surpêche sur certains secteurs (prog RS2S). suite à ces travaux une zone d'interdiction de pêche a été mise en place. Le SMEL est en charge du suivi.			
			<p>Recherche et Développement seiche : Poursuite et fin de la participation au programme de recherche sur l'élevage des seiches. Ce programme sera déterminé par les financements obtenus.</p> <p>Recrutement de crustacé : Projet en cours de finalisation avec IFREMER comme pilote. Ce projet intitulé RECCRUE a pour objectif de préciser les conditions naturelles qui prévalent au recrutement des crustacés, en particulier le homard.</p> <p>Technologie des pêches : Deux projets seront lancés. Le premier porte sur la sélectivité de casiers à bulot français comparativement avec ceux de Jersey. Cette opération serait conduite conjointement par les scientifiques du SMEL et de Jersey. Le second porterait sur les appâts.</p> <p>Développement de l'économie circulaire : 3 actions identifiées sur la gestion des matières plastiques. Le programme INDIIGO sur l'identification de matières plastiques adaptées, le programme RESEAPLAST sur les filières de recyclage et enfin le programme PECHEPROPRE qui se poursuivrait sur la mise en place de procédure vertueuse au sein des ports</p> <p>Innovation technologique : un projet intitulé IRREPROCHAP</p>	
	<p>Suivi de milieu en pêche</p> <p>Interactions activité/milieu : deux actions sont prévues dans ce projet, la première porte sur l'observation des fonds martins et la seconde est axée sur des travaux conduits dans le cadre de l'application DCE Macro-algues</p>		152	10 007 €
Total Axe 3	SOUTIEN TECHNIQUE A LA PRODUCTION	4 623 h	313 490 €	
Total Axe 3			FILIERE PECHE	2 382 h
				253 209 €

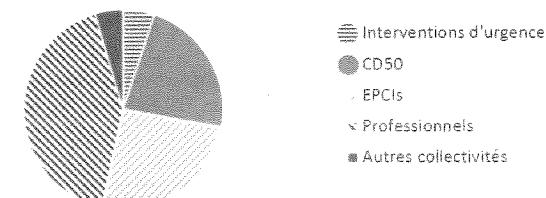
AXE 4 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : Faire de la recherche appliquée et du développement au bénéfice des professionnels



BILANS 2018

AXE 4 – ASSISTANCE AU TERRITOIRES : assister les collectivités territoriales dans leurs approches lorsqu'elles sont liées aux activités des filières aquatiques

PREVISIONS 2019



PREVISIONS 2019

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût
Programmes de recherche	<p>Issue d'une concertation avec les laboratoires de recherche de plusieurs universités, tenant compte de l'adéquation des recherches identifiées avec le contexte socioéconomique normand, 10 actions ont été réalisées et relevaient de 4 thématiques :</p> <p>Projet 4A – Pathogènes émergents : MALDITOF : La veille proactive des pathogènes présents dans le milieu via l'analyse de leur signature protéinique (MALDITOF) : poursuite des opérations avec LABEO et IFREMER. Cependant, l'institut a développé son propre programme (VIVALDI) dont les résultats ont été présentés au SMEL à l'automne.</p> <p>Faute de financements le programme CACHEMIRE n'a pu être lancé.</p> <p>Projet 4B – Recherche et Développement seiche : Poursuite des travaux sur les pontes de seiche sur des orins. Soutien logistique apporté au programme MINOS de l'université de Dijon sur la minéralisation des coquilles.</p>	12,8 %	118 963 €

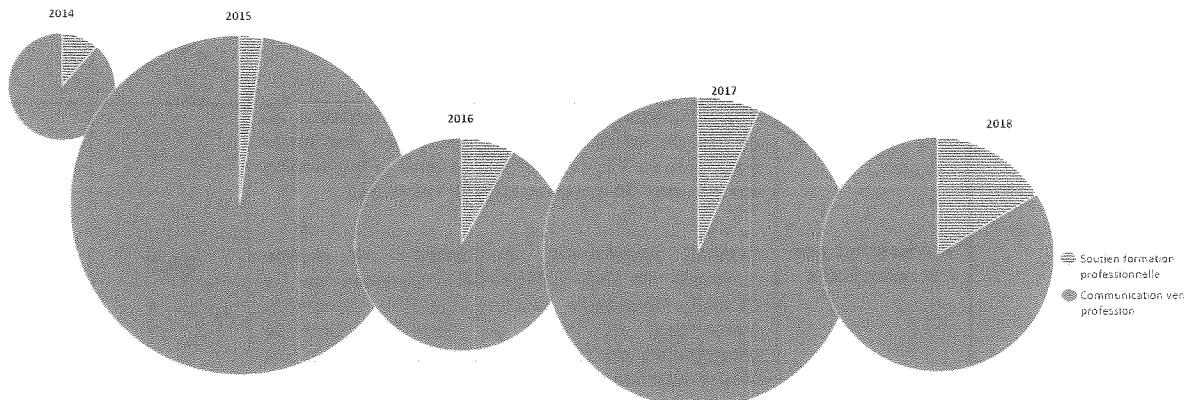
Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Intervention d'urgence	<p>Réseau d'urgence : Dédié à une réponse rapide en cas d'émergence d'un aléa naturel. Le centre technique se tient prêt à intervenir à tout moment, sur requête d'une administration d'Etat, de structure professionnelle ou de collectivité territoriale.</p> <p>Cette activation est décidée par le directeur après accord verbal du président. Les questions administratives sont traitées ensuite.</p>	0,1 %	558 €

	<p>Projet 4C – Recherche et Développement bulot : fin du programme portant sur l'adaptation de la pêcherie de bulot à évolution du climat (BESTCLIM). Le temps a été principalement consacré à valoriser les résultats</p> <p>Projet 4E – Développement d'indicateurs biotiques et de marqueurs :</p> <p>Mise au point méthodologique bio indicateurs : les travaux ont été poursuivis sur la cryopréservation des gamètes d'oursin.</p> <p>D'autre part, le projet NJORD n'ayant pas été retenu par l'INTERREG, il n'a pas été engagé.</p> <p>Poursuite et fin des travaux sur le transfert des éléments métallique dans le milieu (programme TALINE) et fin du programme.</p>					
Techniques et organisations	<p>Très en phase avec les structures représentatives des professionnels, ce chapitre est toujours susceptible d'évoluer en fonction de leurs besoins.</p> <p>Projet 4I – nouvelles espèces : Poursuite des actions sur NORMAND'ALG (exploitation des algues), sur RANNIGED (grenouilles) via une nouvelle campagne de test et des tests ont été engagés sur la culture des salicomes et le verdissement des huîtres (prog REHAB). Deux petits programmes d'évaluation ont été construit sur la faisabilité de l'élevage de l'hippocampe et sur celui du bouquet.</p> <p>Projet 4L – Innovations technologiques (poche ostréicole, casiers biodégradables,...) :</p> <p>Le projet RESEAPLAST est toujours en phase de finalisation. Il est destiné à appliquer au niveau de certains ports les enseignements produit par SEAPLAST.</p> <p>Projet 4N – Interaction activité/milieu : un projet lancé sur l'identification de traceurs électroniques pour suivre des organismes marins.</p>	2,6 %	29 013 €	<p>Réseau National d'Echouage des mammifères marins (RNE) : pour le compte de l'université de la Rochelle, maître d'œuvre du réseau, le SMEL assure la responsabilité des interventions sur une grande partie de la côte Ouest du Cotentin et ponctuellement sur la côte Est.</p> <p>Deux techniciens du SMEL sont habilités pour ce type d'intervention.</p> <p>Suivi des populations naturelles de zostères : un suivi cartographique régulier est effectué (prog CIZO) pour mesurer l'évolution surfacique des zostères sur la zone intertidale de la côte Ouest du Cotentin.</p> <p>Cette opération ciblée sur une espèce répertoriée dans la convention OSPAR, s'inscrit dans la DCMM.</p>	0,5 %	2 921 €
	<p>Les EPCI</p> <p>Communauté d'Agglomération du Cotentin : participation au groupe de travail sur le plan climat/</p> <p>Coutances Mer et Bocage : un suivi NETTOIE TA PLAGE, FREMER BORDE</p>			<p>Communauté d'Agglomération du Cotentin : participation au groupe de travail sur le plan climat/</p> <p>Coutances Mer et Bocage : un suivi NETTOIE TA PLAGE, FREMER BORDE</p>	0,5 %	5 200 €

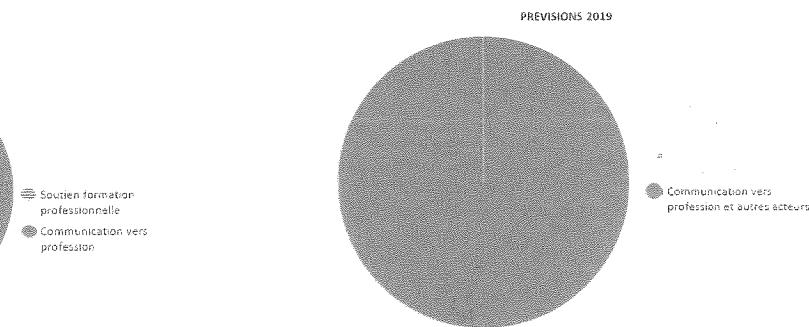
	Communauté d'Agglomération Mt St Michel Normandie : évolution surfacique et qualitatif des populations naturelles d'hermelles dans le secteur de Champeaux		
Les structures professionnelles	Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord : participation aux réunions de travail du conseil. Comité Régional des Pêches de Normandie : participation aux réunions de travail du conseil et à des commissions thématiques	0,1 %	1 532 €
Autres structures et collectivités	Conseil régional de Normandie : participation au groupe de travail DLAL sur l'attribution des fonds européen du FEAMP correspondants. Participation aux groupes de travail du CENOPAC (CST) COMUE Normandie : participation au groupe constitutif du GIS FUTURAQUA proposé par la COMUE Normandie (réunion des trois universités normandes) et dédié au développement de programmes de recherche académiques liés aux filières aquatiques	0,3 %	2 498 €
International	Suivi des coquilles St Jacques - Jersey : participation à la campagne d'évaluation des gisements de CSJ dans les eaux de Jersey COMPARAISON CASIER - Jersey : comparaison des rendement de pêche des casiers de Jersey par rapport à ceux utilisés sur les côtes normandes.	0,7 %	6 661 €

Total Axe 4	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	2 542 h	174 000 €	Total Axe 4	ASSISTANCE AUX TERRITOIRES	404 h	19 798 €
--------------------	-----------------------------------	----------------	------------------	--------------------	-----------------------------------	--------------	-----------------

AXE 5 – DIFFUSION : diffuser l'information auprès des professionnels



AXE 5 – DIFFUSION-COMMUNICATION : diffuser l'information auprès des professionnels et de tout public concerné par les filières aquatiques



BILANS 2018

PREVISIONS 2019

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût
Communiquer vers les professionnels	<p>Projet 5C – Interface WEB : Animation du site Internet du SMEL avec plus de 15 000 visites sur l'année 2018.</p> <p>Projet 5D – Présentations ciblées sur diverses thématiques : 7 actions assez ponctuelles comme des participations à des reportages télévisés, des cartes de vœux, des visites,...</p>	2,9 %	31 431 €

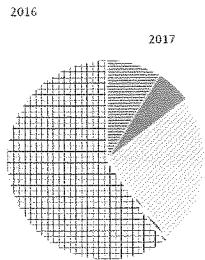
Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Communiquer vers les professionnels et les acteurs concernés par les filières aquatiques	<p>Interface WEB : animation du site Internet en maintenant le niveau de qualité actuel</p> <p>Rapport d'activité : poursuite de la production de rapport d'activité avec essaie de finalisation d'un rapport de gestion (selon disponibilité du personnel)</p> <p>Relations Médias et Evènementiel : impossible à programmer. La position actuelle est de répondre à des sollicitations. Quid d'une gestion proactive de cette question.</p>	3,7 %	35 757 €

AXE 6 – OFFRE DE SERVICE: Offrir des prestations techniques rémunérées à 100 % professionnels

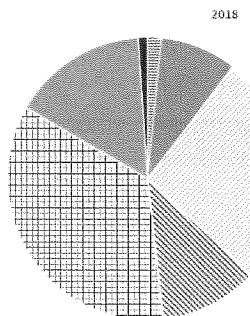
AXE 6 – ASSISTANCE A LA FORMATION: Transmettre les connaissances du personnel technique du SMEL dans le cadre des organismes de formation

2014

2015



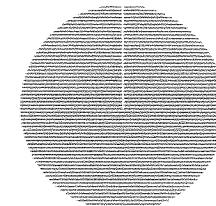
2016



2018

- Observatoire barrage du Gast
- Balsage Pirou
- SAMARITAINE
- Fourniture d'oursin
- HYDROLIENNES
- LIPRA
- Trait de côte
- FANFARE

PREVISIONS 2019



- Assistance à la formation

BILANS 2018

PREVISIONS 2019

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût	Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Plateaux techniques	<p>Fourniture d'oursins : dans le cadre d'un contrat avec une société spécialisée dans les cosmétiques et dans un cadre pédagogique, le centre technique du SMEL vend des oursins.</p> <p>Saumons d'Isigny : le centre technique a utilisé un de ses plateaux technique pour tester la qualité de saumons selon les conditions abiotiques de stabulation</p>	0,9 %	7 942 €	Soutien à la formation initiale	Trois à quatre opérations sont prévues au bénéfice d'INTECHMER et de l'université de Caen.	0,6 %	5 590 €
Moyens aériens	<p>Observatoire du barrage du Gast : dans le cadre du suivi de l'évolution du lac de barrage du Gast, des prises de vue aériennes ont été faites pour le compte du CD50</p> <p>SAMARITAINE : dans le cadre d'un contrat, le SMEL a effectué des prises de vue aériennes à intervalles régulier pour suivre l'évolution des travaux de démantèlement de la décharge de la Samaritaine.</p> <p>FANFARE : dans le cadre d'un contrat, le SMEL a effectué des prises de vue aériennes à intervalles régulier pour suivre</p>	2,1 %	21 288 €	Soutien à la formation continue	Aucune intervention n'est identifiée à ce jour.	0 %	0 €

Soutenir la formation professionnelle	<p>Projet 5A – Soutien à la formation initiale : 3 actions au bénéfice d'Intechmer, d'une licence pro et du Master 2 Sciences et techniques de la mer</p> <p>Projet 5B – Soutien à la formation continue : une intervention au sein du Lycée Maritime et Aquacole dans le cadre d'un programme d'insertion.</p> <p>Accueil d'un agent en CDD dans le cadre d'un CAE</p>	0,6 %	6 347 €
Total Axe 5	DIFFUSION	499 h	37 777 €

	Communication scientifique : compilation des participations à des colloques, production de publications,...	
--	--	--

Total Axe 5	DIFFUSION - COMMUNICATION	622 h	35 757 €
--------------------	----------------------------------	--------------	-----------------

	<p>l'évolution sédimentaire d'un secteur côtier du département du Calvados.</p> <p>Trait de côte : afin de suivre l'évolution du cordon dunaire sur le secteur du havre de Blainville, des survols aériens sont régulièrement effectués</p>		
Moyens nautiques et analytiques	NORMANDIE HYDRO : Dans le cadre d'une étude préalable à l'implantation d'hydroliennes dans le Raz Blanchard, le SMEL a été chargé de faire l'inventaire de l'abondance des grands crustacés présents sur le secteur concerné.	1,6 %	15 882 €
Total Axe 6	OFFRE DE SERVICE	671 h	45 112 €

Campus des métiers, des qualifications et des formations	Le SMEL s'est inscrit dans le campus et se tient prêt à intervenir. Cependant, aucune suite n'a été donnée par le campus depuis la rencontre de l'automne 2018.	0 %	0 €
Total Axe 5	ASSISTANCE A LA FORMATION	96 h	5 590 €

AXE 7 – CENOPAC: Soutien administratif à la structure

BILANS 2018

PREVISIONS 2019

Projet	Réalisation en 2018	% temps opérationnel	Coût
Suivi administratif	Mise en place des infrastructures (local,...) et des procédures de suivi. Recrutement de l'animatrice	0,7 %	19 000 €

Projet	Proposition pour 2019	% temps opérationnel	Coût
Suivi administratif	Gestion administrative de la structure. Participation aux commissions et groupes de travail	10 %	100 000 €

Le Comité syndical est invité à se prononcer sur le bilan et le prévisionnel de ce plan d'action